



HAL
open science

Interview de Thierry Berthet pour la JIT Persévérance scolaire en Bretagne

Thierry Berthet

► **To cite this version:**

Thierry Berthet. Interview de Thierry Berthet pour la JIT Persévérance scolaire en Bretagne. 2020.
halshs-03474609

HAL Id: halshs-03474609

<https://shs.hal.science/halshs-03474609>

Submitted on 10 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Interview de Thierry Berthet pour la JII Persévérance scolaire en Bretagne

Réalisée et enregistrée le 6 juillet 2020 par skype.

En bleu : C. Vivent / GREF Bretagne

En noir : Thierry Berthet

Pour apporter un éclairage scientifique à cette première JII, nous avons demandé à Thierry Berthet, directeur de recherche au CNRS, d'endosser le rôle de grand témoin. Chercheur en sciences politiques, il dirige le LEST : le Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail depuis 2017. Ses travaux sur les politiques comparées de lutte contre le décrochage scolaire l'ont emmené au-delà des frontières françaises, au Québec ou encore, en Italie. Il abordera avec nous la notion de persévérance scolaire, les possibles impacts de la crise sanitaire sur les modes d'accompagnements et la lutte contre le décrochage scolaire mais aussi, son point de vue sur les projets bretons mis en avant lors de cette JII 100% numérique.

La première question que nous souhaitons vous poser, Thierry Berthet, est, de votre point de vue de chercheur en science politique, qu'est-ce que la persévérance scolaire ?

En tant que chercheur en science politique, c'est plutôt sous l'angle des politiques publiques que je m'intéresse à la persévérance scolaire. Le décrochage scolaire, c'est avant tout une politique publique. En tout cas, comme objet de recherche c'est sur ce registre que cela m'intéresse. J'essaie de comprendre quelles sont les différentes composantes, quelle est l'architecture générale de cette politique publique et comment elle s'est développée dans le temps.

Ce que l'on peut dire très rapidement et pour mettre quelques balises : c'est une politique publique qui se développe à la fin des années 1990 et qui émerge très lentement sur l'agenda politique, en tout cas dans les termes de décrochage scolaire ou d'abandon scolaire ou de déscolarisation. Les premiers travaux qu'on a vu apparaître dans les années 1990 portaient sur la déscolarisation. Ils ont été impulsés par un **programme interministériel de recherche sur la « déscolarisation »** pour en savoir plus sur ce phénomène. On a donc eu, à la fin des années quatre-vingt-dix, un premier intérêt pour cette question alors qu'on avait déjà eu, par le passé, des travaux sur l'échec scolaire, sur l'absentéisme, mais là on va entrer sur la problématique du « décrochage » qu'on importe d'ailleurs du Québec à cette occasion. Le Québec va, lui, très rapidement l'abandonner pour le remplacer par « Persévérance scolaire » qui est une façon de retourner la question. À mon sens, ce qui va jouer un rôle-clé, ce sont les émeutes de 2005 et l'interprétation qu'on en a faite, notamment le lien qu'on va faire avec les questions liées à l'orientation scolaire. On va se rendre compte que le décrochage scolaire a

un lien étroit avec l'orientation, avec les filières, avec les parcours scolaires.

C'est une politique publique qui est aussi un espace de production de connaissance. Dans les travaux comparatifs que j'ai pu mener, que ce soit au Québec, en Italie ou en France, on voit que systématiquement, c'est une politique publique qui se déclenche parce qu'on a commencé par produire de la connaissance sur le phénomène. Et du coup, ça interpelle les acteurs publics, ça interpelle les acteurs sociaux. La mise à l'agenda se fait grâce à ce processus de production de connaissance. Et dans la production de connaissance, l'une des premières questions que l'on voit apparaître, c'est : qui sont les décrocheurs ? Et surtout : combien sont-ils ? On sait finalement assez peu de choses au début.

Il faudra attendre la deuxième moitié des années 2000 pour commencer à rentrer dans une logique de décomptage systématique des décrocheurs, à partir de la mise en place du SIEI le Système interministériel d'échange d'informations qui consiste à mettre en commun des bases de données et essayer d'avoir une estimation du nombre de décrocheurs en France. Cette logique comptable apparaît en lien avec le fait qu'on va commencer à définir des objectifs en termes de pourcentage de décrocheurs dans une génération. Le plus connu étant celui fixé par l'Union Européenne à échéance de cette année, 2020, qui était de passer sous la barre des 10% de décrocheurs, ce que la France a réussi à faire.

Ce que l'on peut dire également, c'est qu'il s'agit d'une politique publique qui a été très longtemps axée en France (à la différence du Québec par exemple), sur la remédiation. On s'est intéressé aux élèves qui avaient abandonné l'école pour voir comment, soit les ramener dans le système scolaire (par des dispositifs comme les micro-lycées), soit les



amener vers un raccrochage professionnel (ce qui est le cas des Écoles de la 2^e Chance). Et c'est assez récemment en fait, après les travaux de la MAP et son rapport dirigé par Frédérique Weixler sur le décrochage scolaire, puis la politique publique mise en place par Najat Vallaud-Belkacem, qu'on va commencer à entrer plus sérieusement sur les questions de prévention et donc remonter en amont de l'abandon scolaire sur la gestion des parcours scolaires pour éviter qu'on aboutisse justement, à l'abandon.

C'est, de surcroît, une politique publique qui reste, en France, très marquée par la question de l'échec scolaire plus que celle de la réussite. C'est là une vraie différence avec le Québec où on ne calcule pas des taux d'échec mais des taux de diplomation, où on ne parle plus de décrochage scolaire, mais de persévérance. **Donc on renverse la perspective, en se disant : qu'est-ce qu'on peut faire pour que les élèves réussissent ?** En France, on se dirait plutôt : qu'est-ce qu'on peut faire pour éviter qu'ils soient en échec ? Ce n'est quand même pas tout à fait la même chose. On a une appréhension du problème qui est très liée à la question de l'échec.

Enfin, les balises que l'on va retrouver dans tous les systèmes de politiques publiques vont s'articuler autour de la scolarité obligatoire : quelle durée avec éventuellement la possibilité de prolonger la durée. En France, on va passer avec une obligation de formation au-delà de l'obligation scolaire de 16 à 18 ans. Ce qui a été expérimenté en Italie depuis plus de 10 ans sans grand succès. Pour ce qui concerne l'absentéisme, on va mettre en place des systèmes de traçage de plus en plus fins de la présence des élèves dans les établissements. Tout ça pour dire qu'**on est sur des problématiques qui font assez peu de liens avec la qualité du lien pédagogique et avec la qualité de la vie scolaire. Donc là on**

a encore une marge de progrès à faire dans cette direction-là car on s'intéresse plutôt au symptôme, l'absentéisme, que véritablement à la qualité du parcours scolaire des élèves.

Voilà rapidement quelques éléments de cadrage de cette politique publique.

Est-ce que l'expérience de la crise causée par l'épidémie et des contraintes sanitaires qui en découlent peut avoir des conséquences sur la définition de la persévérance scolaire ou de la politique publique de la persévérance scolaire ?

C'est une très bonne question car c'est une période extraordinaire, clairement. Et c'est une période où on s'est permis une conception, ou du moins un usage, tout à fait extraordinaire lui aussi du terme « décrocheur ». Ne parlons pas de persévérance scolaire parce que, au fond, la notion même de persévérance scolaire, elle est assez faible dans le discours public. On continue à ne parler que de décrochage et de décrocheur. La période qu'on vient de vivre est tout à fait étonnante (voire un peu agaçante quand on est chercheur et qu'on travaille sur le décrochage scolaire), parce qu'on s'est mis à parler de décrocheurs à partir d'élèves qui ne sont pas en décrochage.

En fait, concrètement, on s'est donné une définition du décrochage scolaire qui est inscrite dans le Code de l'éducation et qui consiste dans le fait de ne pas terminer le cycle de secondaire supérieur par un diplôme type baccalauréat ou un diplôme professionnel de même niveau. Donc on s'est donné une définition et là on s'en est complètement affranchi pour parler des élèves qu'on n'arrivait pas à joindre et ce, de la maternelle jusqu'au lycée ! On ne s'est plus vraiment intéressé à la problématique de « l'absentéisme ». C'est quand même très particulier : on est sur des estimations, les autorités académiques demandant à tous les établissements scolaires, tous les jours, de faire un recensement des élèves en contact, pour estimer l'absentéisme « virtuel » puisqu'on est sur un système de classes à distance. On est sorti complètement du cadre du décrochage scolaire.

On était confronté à un problème inédit qui est un processus de détachement de l'école : des élèves qu'on n'arrivait pas à joindre sans qu'on sache si c'est parce qu'ils avaient des problèmes d'accès à des ressources informatiques, si c'est parce qu'ils n'avaient plus envie de suivre l'école, si c'est parce que leurs parents ne pouvaient pas garantir qu'ils aient accès aux moyens d'information dont ils avaient besoin. Donc ce ne sont pas des élèves qui avaient décroché de l'école. On a des travaux de recherche qui nous montrent assez précisément aujourd'hui comment se passe le processus de décrochage scolaire. On sait qu'il passe par des élèves qui perdent l'attention, qui perdent le contact avec le suivi de la classe et qui, petit à petit, se mettent en situation d'être absents un petit peu, puis absent de plus en plus souvent et puis finalement d'abandonner l'école. Et le décrochage, il intervient à ce moment-là. Là, on n'est pas du tout dans cette configuration-là. **On parle d'élèves qui, sur**

une période très limitée, n'arrivaient pas à entrer en contact avec l'école qui était fermée. C'est l'institution scolaire qui est garante de ce contact-là. On a renvoyé la responsabilité sur les élèves en les désignant comme décrocheurs alors qu'en fait c'est simplement qu'on n'arrivait pas à les rejoindre.

Par contre je pense que ça montre les limites du terme décrochage qui est aujourd'hui un terme inapproprié. Clairement la notion de persévérance scolaire me paraît beaucoup plus intéressante voire, la façon dont les Italiens parlent du décrochage scolaire : ils parlent de « dispersion scolaire ». Ils englobent dans la même compréhension, tout ce qui fait qu'on ne peut pas suivre une scolarité « normale » ou en tout cas, une scolarité sans problème. Donc ça comprend les élèves à besoin spécifique, les élèves en situation de handicap, handicap physique, handicap mental, handicap social, englobé dans une logique d'inclusion scolaire. Ce qui fait qu'on ne va pas parler de décrochage scolaire mais de dispersion scolaire, c'est-à-dire des élèves en difficultés. Là c'est bien ce qui s'est passé avec la situation qu'on a vécue.

Ceci dit, je pense qu'il y a de fortes chances pour qu'on sorte de ce qu'on pourrait appeler un « abus de langage institutionnel » avec un taux de déscolarisation plus « normal » à partir de la rentrée. Mais **s'il y avait une leçon à retenir** de cette expérience de « décrochage » c'est qu'il faut qu'on ait une vision longitudinale, depuis la maternelle jusqu'au secondaire qui intègre tout le parcours scolaire de l'élève, qu'on ne s'y intéresse pas juste au moment où il commence à être en difficultés ou au moment où il commence à manquer l'école. **Avoir une conception de la réussite scolaire, de la persévérance qui intègre à la fois la prévention, l'intervention et la remédiation.** Ce qui reste aujourd'hui, très cloisonné, y compris en termes de compétences institutionnelles : aujourd'hui, c'est l'Education nationale qui a compétence en termes de prévention du décrochage scolaire au sein des établissements, et les conseils régionaux qui ont une compétence en termes de remédiation des élèves ayant quitté le système scolaire.

Dans ce monde d'après « COVID-19 », à quelles problématiques devront répondre les prochaines politiques publiques liées à la jeunesse ? Est-ce qu'on doit, d'ores et déjà, questionner les modes d'accompagnement ?

Oui, je crois qu'on doit questionner les modes d'accompagnement. C'est un peu ce que je voulais dire dans le dernier point, c'est-à-dire **avoir une approche beaucoup plus intégrée du décrochage scolaire, dans ses différentes dimensions ; intégrée autour du parcours de l'élève, et des acteurs qu'on met autour de la table pour discuter, travailler sur le décrochage scolaire.** Et là on voit bien que dans les territoires, ce maillage est souvent fait. Et puis aussi l'intégration verticale où il faut qu'on fasse travailler les différents échelons d'action publique, depuis l'Europe jusqu'aux territoires sur cette problématique-là.

Alors c'est difficile de dire à ce stade que le « monde d'après covid » sera différent du monde d'avant, de manière générale et sur cette problématique-là en particulier. Si ce n'est qu'à mon sens, on pressent deux dynamiques contradictoires d'un point de vue politique. On a à la fois un retour du régalien entamé avant le covid, qui n'est pas lié à la crise du covid, mais qui est très marqué par un « retour » de l'État et de ses administrations. Ce retour du régalien est renforcé par la prise de conscience qu'on a eue durant la crise du covid du rôle d'un État protecteur extrêmement important, où on voit bien que tous les métiers où on prend soin des gens, ont acquis une grande visibilité. Et en même temps, on a une prise de conscience de la force d'innovation et de la force de prise en soin des acteurs sur les territoires. On a bien vu le rôle des municipalités, on a bien vu le rôle des régions durant la période. Alors cette tendance contradictoire a fait une espèce de « en même temps », pour reprendre un terme symbolique de cette mandature, très complexe où on voit comment s'articule à la fois une approche bureaucratique verticale avec une approche beaucoup plus horizontale, fondée sur le rôle des territoires. Cela vient s'illustrer par la mise en tension d'une approche managériale contre une approche beaucoup plus bureaucratique ou pour le dire plus rapidement, toujours dans ce « en même temps », du marché et de l'état. Ce qui pose au final la question suivante : est-ce que ces catégories « marché », « état », « bureaucratie » ne seraient pas des catégories obsolètes en termes d'action publique ? Et on peut se demander : où est la société là-dedans ? Où sont les acteurs de la société civile ? Où sont ceux dont le dynamisme est patent dès qu'on les sollicite : les associations, les familles, les acteurs du territoire d'un point de vue général ? Ça, c'est un premier niveau sur l'après covid.

Il y en a un deuxième qui est que cette période aura peut-être permis à de nombreux parents de mieux réaliser les difficultés et le professionnalisme du métier d'enseignant. **Je fais l'hypothèse que le lien parent-enseignant en sortira amélioré**, que les relations familles-école seront plus nuancées et que le comportement consumériste ou de mise à distance qu'on voyait se développer fortement depuis quelques années vont reculer. Le fait de faire faire la classe par les parents a mis en lumière tout ce que cela implique de compétences professionnelles qu'on ne possède pas du seul fait d'être parents.

Et puis il y a un dernier point qui concerne directement la persévérance. Là aussi **les enseignant-e-s ont fait preuve d'une capacité d'innovation, de disponibilité**, de mise en œuvre de classe à distance et d'usage de dispositifs techniques innovants qui ont été développés extrêmement rapidement. Les enseignant-e-s ont fait preuve **d'une capacité d'adaptation tout à fait remarquable**. Il est possible que ces nouveaux instruments, que les enseignant-e-s ont appris à utiliser durant la période, se révèlent performants pour les élèves qui parfois ont des difficultés à accrocher. **Donc peut-être que de cette période, vont émerger de nouveaux moyens pédagogiques qui permettront de mieux accompagner les élèves qui ont des difficultés** avec la façon « traditionnelle » de faire classe.



Oui cela peut avoir des implications sur l'innovation pédagogique ou sur ce qui peut se passer en classe.

Il faut espérer que l'on saura tirer profit de cette expérience dans ce sens-là.

L'objectif de cette JIT est de mettre en valeur des projets, des actions inspirantes, innovantes pour la réussite éducative de tous les jeunes bretons quel que soit leur parcours. Que vous inspirent les différents projets bretons mis en avant par cette exposition virtuelle ?

D'abord merci de m'avoir fait parvenir les différentes fiches des 14 projets qui sont extrêmement intéressants. On se rend bien compte, et ce n'est pas la première fois qu'on a l'occasion de le vérifier, que dès lors qu'on sollicite les acteurs du territoire et qu'on leur donne des moyens d'actions et des moyens de concevoir des politiques de territoire, ça fonctionne. On a de l'innovation, on voit bien une logique de projets avec un maillage territorial intéressant. On retrouve une dynamique de soutien à de l'expérimentation locale tout à fait pertinente. C'est intéressant mais cela a aussi ses limites.

Clairement on voit, selon les périodes, des sortes de *stop-and-go* où l'innovation est très dépendante de la capacité financière de l'État à supporter ces expérimentations. Ça s'est vu à la fin des années 2000 avec le Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse. Aujourd'hui, on a le Plan d'Investissement dans les Compétences et on observe la réémergence de cette capacité de l'État à stimuler des expérimentations sur les territoires. Alors c'est très bien, mais les acteurs se mobilisent pour un an, deux ans, trois ans, sans avoir la garantie de la pérennité des financements derrière. On est sur une logique d'expérimentation dont on tire bien sûr, toujours des évaluations, parfois un peu tirées par les cheveux, dépendantes des méthodes d'évaluations qu'on utilise. En tout état de cause, on n'est pas dans une action structurante mais on est sur des opportunités de financement dont les acteurs vont se saisir pour leur permettre de développer des expérimentations innovantes sur le territoire. Et ça, c'est toujours bien mais le problème c'est que ça reste toujours dépendant du modèle de financement des acteurs centraux qu'ils soient nationaux ou régionaux, et ça reste toujours lié à des calendriers où il va y avoir une période où ça marche, puis une baisse des financements, puis ça va revenir. Cette instabilité-là est problématique.

Les 14 projets sont très intéressants. J'ai relevé qu'on va retrouver des ciblage en fait assez réguliers, qui sont assez classiques au fond. On va cibler le temps, on va mettre en place des dispositifs qui permettent d'avoir du temps pour construire un projet d'orientation ou un projet professionnel. On va avoir plutôt des projets qui travaillent sur l'espace et notamment un projet sur la mobilité internationale, avec Jersey. Donc là, on se positionne sur **l'usage de l'espace comme d'un outil au service de la persévérance**. On va avoir aussi toute une série de projets sur nature et culture. Des

projets qui vont être plutôt orientés vers des activités culturelles, artistiques qui ont depuis longtemps fait la preuve qu'effectivement, ce sont **des outils qui permettent de donner du sens aux apprentissages**. Ce sont aussi des outils d'accrochage. Et on voit de plus en plus d'activités autour de l'écologie et du développement durable, du lien nature-culture. On est bien dans une **logique d'appui sur l'environnement au sens large de l'activité pédagogique**.

On va avoir aussi des projets qui vont être plutôt ciblés sur des catégories d'individus : j'en ai deux en tête. Un projet ciblé plutôt sur les parcours de réfugiés en CAP avec un parcours adapté qui concilie accès au marché du travail, apprentissage linguistique et apprentissage scolaire. Mais on a aussi un projet sur les élèves à haut potentiel. On se rend bien compte qu'il y a ici un petit public assez méconnu finalement et qui est un vrai public avec des problèmes de persévérance scolaire.

Il y a également un ciblage sur le processus accueil-information-orientation. Il y a un certain nombre de projets qui travaillent sur cette question de l'accueil en institution. On sent bien que derrière les problèmes de persévérance scolaire, il y a aussi des problèmes de rapport à l'institution et du coup, il y a un certain nombre de projets qui travaillent sur cette question-là en faisant en sorte **que l'accueil des élèves** qu'il soit dans des parcours scolaires ou des parcours de remédiation **soit le plus encourageant possible**.

Ce que j'ai trouvé très intéressant dans ces projets c'est qu'ils reposent sur une pluralité d'institutions porteuses. On va trouver tantôt un CIO, tantôt un établissement d'enseignement qu'il soit public ou privé, tantôt une mission locale, tantôt la MIJEC, tantôt des acteurs du territoire (conseil de développement, centre d'accueil de jour, association) donc on voit bien qu'il y a une pluralité d'organismes qui sont interpellés, qui sont concernés par la question de l'abandon scolaire. Et puis il y a aussi toute une série de travaux qui, en termes de modalités d'action, vont travailler plutôt en direction de l'accueil-information-orientation, de l'insertion professionnelle ou de l'estime de soi.

Et je dirai juste que là où je suis resté un peu sur ma faim dans ces 14 projets, c'est notamment sur les questions de mobilité. Car on sait bien que notamment en milieu rural, il y a un lien fort entre persévérance scolaire et mobilité. Je ne parle pas de la mobilité internationale au sens du projet « Jersey Day » mais de la mobilité de tous les jours, pour se rendre dans des institutions d'accompagnement ou dans des institutions de scolarisation. Le deuxième point aveugle de ces projets, je trouve, c'est la question du genre. Je n'ai pas vu de projets qui vont cibler plus spécifiquement les garçons ou les filles alors qu'on sait bien qu'en terme de persévérance scolaire, et selon les types de filières, il y a de vraies différences entre les garçons et les filles. Et puis, dernier point pour faire une petite comparaison avec le Québec, et à l'exception peut-être du projet lié à l'élevage des vers de farine où là il y a une dimension sanitaire explicitement marquée dans le projet, la question de la santé publique est très rarement prise en considération. Et ça c'est

quelque chose qui est marquant au Québec. Il y a plusieurs endroits où je suis allé enquêter, je pense notamment au Bas-Saint-Laurent, où la première chose qu'on vous dit lorsqu'on parle de politique locale de persévérance scolaire, c'est que **le décrochage scolaire c'est une question de santé publique**. C'est une question de santé publique parce que si vous avez l'estomac vide, si vous avez mal dormi la nuit, si vous avez des conditions d'hygiène dégradées, suivre l'école devient extrêmement compliqué. Et donc s'occuper du décrochage scolaire, c'est aussi s'occuper des habitudes de vie, ce que les Québécois appellent des saines habitudes de vie. Et dans cette région, on travaille sur les questions de décrochage scolaire y compris pendant la grossesse des mamans, se disant qu'un enfant qui aurait vécu une grossesse dans la rue avec des problèmes de toxicomanie, etc. quand il va s'agir de rentrer à l'école, ça va être compliqué. Cette question du lien entre persévérance scolaire et santé publique est à peu près absent dans les politiques françaises. Je pense qu'il y a un chantier de développement extrêmement important et je pense que les acteurs locaux du type de ceux qui portent les projets que l'on a pu voir en Bretagne, sont extrêmement importants de ce point de vue-là.

Merci beaucoup Thierry Berthet pour cette interview à distance, pour ces dernières pistes qui vont nous aider à engendrer de nouveaux projets et de nouvelles politiques publiques. Nous pouvons retrouver vos travaux sur le site du LEST ?

Oui. Et on est en train de terminer deux recherches dont une qui n'est pas directement liée à des questions de persévérance scolaire mais qui porte sur les conseils de jeunes. Donc sur la participation citoyenne des jeunes dans les communes, les départements et les régions. On a déjà essayé de dénombrer ces fameux conseils de jeunes car on ne sait pas aujourd'hui combien ils sont : a priori plus de 1 500. Donc c'est un phénomène qui mérite qu'on s'y intéresse un peu plus. Et puis un deuxième travail qu'on vient de terminer sur le rapport au travail des jeunes. Notamment des jeunes en situation de vulnérabilité en France et au Québec. On s'est intéressé à essayer d'explorer comment les jeunes en milieu rural, comment les jeunes décrocheurs, comment les jeunes primo-arrivants, comment les jeunes descendants de migrants, comment les élèves autochtones (au Québec) et comment les jeunes diplômés-déclassés pour la France, perçoivent leur rapport au travail. Comment ils se projettent professionnellement ? Quelle importance le travail a dans leur vie, etc. On est en train de terminer le rapport de cette recherche.

Merci, nous suivrons avec attention la publication de ces travaux. Au revoir

Merci, au revoir.